



**ASSOCIATION DE COOPERATION POUR  
LE DEVELOPPEMENT ET LA CULTURE  
ACODEC  
Oujda**

Partenaire :

**ETATS UNIS D'AMERIQUE – DEPARTEMENT  
D'ETAT**

**PROGRAMME DES MINI  
SUBVENTIONS  
DE MEPI**



**PROJET MOUDAWANA ET  
DROIT DE LA FEMME**

**Rapport**

Dans le cadre du programme MEPI (USA), notre association ACODEC a réalisé durant la période du 16/09/2006 , au 03/05/2006. 7sessions :

- La première session s'est déroulée le 16 /09/2006 au local de notre association ACODEC dont le nombre de présent est 21 formateurs et alphabétiseurs et 5 responsables du bureau de l'association ACODEC.

L'ordre de jour était :

- information sur le projet
- initier les formateurs aux méthodes de transmissions des contenus de la moudawana (nouveau code de la famille)
- désignation des centres de déroulement des sessions
- désignation des chargés de formation afin de renforcer leurs capacités dans ce domaine de formation par des juristes



L'animateur de cette session est le président de l'association ACODEC

- la deuxième session s'est déroulée le 25/09/2005 au centre d'alphabétisation SIDI MOUSSA ,dont le nombre de présents est 31 ,  
le module de cette sessions est : le nouveau code de la famille
  - Quatre points ont été évoqués : l'âge de mariage – la tutelle – la coresponsabilité- la polygamie.
- on remarque que :la majorité ignore le nouveau code de la famille et ont exprimé leurs volontés de poursuivre les futures sessions de la formation .



Cette session était animée par deux formatrices de l'association ACODEC.

- La troisième session s'est déroulée le 07/10/2005 au centre d'alphabétisation SIDI HAZEM , commune rurale Beni Khaled.

Le nombre de présentes est 35.

La session était animée par une formatrice et un formateur ayant subi une formation sur l'andragogie et sur les différentes situations prévisibles des quatre points à transmettre aux bénéficiaires, à savoir : l'âge de mariage – la tutelle – la coresponsabilité- la polygamie .



- La quatrième session s'est déroulée le 29/10/2005 au local de notre association ACODEC.

Le nombre de présentes est 41

La session était animée par le président de l'association et une formatrice, licencié en droit public.

-Quatre points ont été évoqués : l'âge de mariage – la tutelle – la coresponsabilité- la polygamie



- La cinquième session s'est déroulée le 03/04/2006 au centre d'alphabétisation : école almountazah baladi

Le nombre de présentes est 32

La session était animée par une formatrice et un formateur (le secrétaire général de l'association ACODEC)

Par contrainte de temps, trois points du nouveau code de la famille ont été évoqués ; à savoir : l'âge de mariage-la tutelle-la polygamie.



- La sixième session s'est déroulée le 24/04/2006 au centre d'alphabétisation /Ecole saad ben abi ouwakass .

Le nombre de présentes est 33.

La session était animée par le président de l'association et deux formatrices, licenciées en droit public.

-Quatre points ont été évoqués : l'âge de mariage – la tutelle – la coresponsabilité- la polygamie



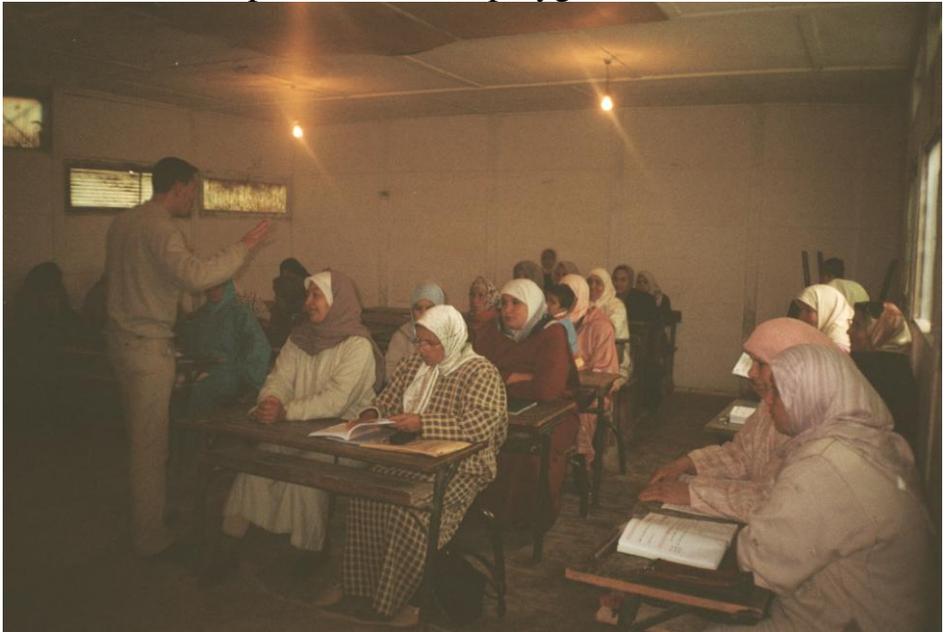
Les bénéficiaires ont exprimé leurs désirs de poursuivre d'autres sessions de formation sur le droit de la femme ,et sur le nouveau code de le famille (Moudawana)

- La septième session s'est déroulée le 03/05/2006 au centre d'alphabétisation :Ecole al malaab charafi .

Le nombre de présentes est 36.

La session était animée par le secrétaire général de l'association ACODEC ,ayant subi une formation juridique sur le nouveau code de la famille et une formatrice licenciée en droit public et ayant subi la même formation juridique sur la MOUDAWANA.

-Quatre points ont été évoqués : l'âge de mariage – la tutelle – la coresponsabilité- la polygamie



Vu la demande répétitive ,de la part des adhérents de notre association ACODEC , à bénéficier d'autres sessions de ce projet ,le bureau de l'association a décidé d'organiser 4 autres sessions dans le local de l'association durant le mois de juillet 2006.

Ces sessions se sont déroulées les dimanches : 02 , 09 ,16 et 23 juillet 2006.

Les discussions entamées sont de niveau élevé , et ont conclu que le nouveau code de la famille est outil de développement humain et en particulier amélioration de la situation de la femme dans le milieu social.



Les quatre dernières sessions se sont déroulées aux centres d'alphabétisations : Sidi Hazem,( 02/10/2006)centre de Alkarama(12/10/2006),l'école Ibn Bessam(04/11/2006) et l'école Ibn Rocd(03/12/2006) .le nombres des présentes à chaque session a dépassé trente.



.....